

J'ajouterai, en terminant, comme l'honorable député de Chapleau (M. Laprise) a fait, que je ne partage pas du tout les vues de l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard). Je trouve, au contraire, que l'honorable ministre des Forêts joue un rôle magnifique au sein de son ministère. D'ailleurs, comme c'est lui qui a la responsabilité de mener la principale offensive contre la pauvreté, je crois que nous avons besoin d'un homme de son envergure pour continuer à assumer ses responsabilités.

D'ailleurs, j'ajouterai que je suis très sceptique,—probablement, là, que je diffère d'opinion avec l'honorable ministre,—mais je suis sceptique avec ceux-là qui font des thèses au sujet de la hiérarchie des ministres au sein du cabinet.

Je crois que le seul fait d'être membre du cabinet fédéral, c'est déjà être appelé à jouer un rôle prépondérant, que l'on soit à la Finance, aux Forêts, ou que l'on soit ministre d'État, je crois que celui qui fait partie du cabinet est un homme influent, capable de jouer un rôle prépondérant dans l'administration de son pays.

Donc, je souhaite à l'honorable ministre longue carrière au ministère des Forêts, et je souhaite que tous les projets qu'il a conçus soient réalisés à brève échéance.

[Traduction]

M. Aiken: Je sais que le ministre aimerait que le premier crédit soit adopté, mais je me demande s'il répondrait aux questions qui ont été soulevées.

L'hon. M. Sauvé: Oui. Dans mes remarques du début, j'ai dit qu'au cours des six prochaines années, nous nous attendons de doubler les services matériels du ministère et de doubler le personnel. Cela prouve que nous nous efforçons de multiplier les moyens de recherche dont l'industrie forestière a besoin, en ce pays, pour se développer. Nous entretenons des rapports étroits avec les provinces. Dans deux d'entre elles, soit en Colombie-Britannique et en Ontario, la recherche forestière se fait sur une base provinciale. Le Québec a manifesté l'intention de créer un service de recherche, mais celui-ci se trouve encore au stade de la planification.

Nous nous tenons en communication constante avec tous les ministères provinciaux des Forêts, plus particulièrement avec ceux de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. De fait, en Ontario, nos services de recherche étaient logés dans un édifice de la banlieue

de Toronto qui appartenait au ministère provincial des Terres et Forêts. Une des raisons, mais non la principale, pour lesquelles nous avons dû transporter nos bureaux à Sault-Sainte-Marie, c'est que le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario avait besoin de l'édifice que nous occupions sur leur terrain de Maple.

Le député de Parry-Sound-Muskoka a parlé de la graphiose. Je n'ai pas contrôlé toute la recherche que nous faisons au sein du ministère, mais bon nombre de fonctionnaires se livrent actuellement à l'étude de cette très sérieuse maladie. On n'a pas encore trouvé de moyen efficace et économique de la combattre. Les journaux publiaient dernièrement une nouvelle au sujet d'une technique spéciale d'injection dans le sol, qui permettrait d'enrayer la maladie ou de guérir les arbres contaminés. Le ministère est au courant de cette technique, il l'a même mise à l'essai. Elle n'est pas aussi fructueuse qu'on peut le croire d'après les journaux, et c'est une façon onéreuse de combattre la maladie.

Le député a aussi parlé du problème que pose l'importation du contreplaqué, en ce qui concerne le marché des États-Unis. Cette question ne relève pas du ministère des Forêts puisque les importations et les exportations tombent directement sous la juridiction du ministère du Commerce. Le député aimera peut-être se reporter à ce point lorsque le comité sera saisi des prévisions de dépenses de ce ministère.

Le député de Lotbinière m'a demandé si nous avions des projets pour la station de radar de Saint-Sylvestre dans sa circonscription. Le sous-ministre des Forêts s'est rendu à Saint-Sylvestre avec le député de Lotbinière.

• (4.20 p.m.)

[Français]

Monsieur le président, nous espérons, à ce moment-là, pouvoir occuper quelques édifices pour y établir un centre de recherche sur la protection des forêts contre l'incendie. Malheureusement, ces projets ne se sont pas matérialisés, parce que nous n'étions pas suffisamment nombreux pour occuper tous les édifices de la base de radar. Il aurait fallu que d'autres ministères du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial occupent d'autres édifices. Nous étions prêts à en occuper deux ou trois, mais nous ne pouvions pas assumer la responsabilité administrative de toute la base. Je crois que la Corporation de disposition des biens de la Couronne a vendu les édifices, si bien que nous ne pourrions pas nous établir là, comme nous projetions de le faire, à un certain moment.